

Nov 14 1900

A M Lamboe
Es.

H89³ / 35.

et un certain de

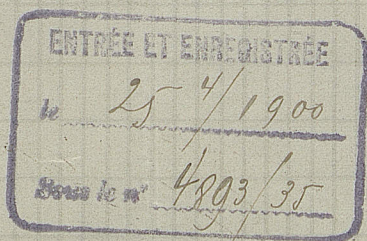
Pour vous l'honneur de
la par conséquent que la
Résolution de la C^e D^e
en a fait: par conséquent
à l'acquisition, par la
collectivité des Musées.

~~de~~ Deux Marines
que vous avez offerts
de Ceter, à la fin
par votre lettre du 23 C^e
Ces deux objets que vous
fournir à votre
Bibliothèque pour vous en
retour au Palais de B.H
de la Musée de
C'est la même et la même
Veuillez agréer
3

Reçu de la Commission direc.
trice des Musées Royaux de
Peinture & de sculpture à Bruxelles
les deux "Marines" mentionnées dans
leur lettre du 24 c.

Bruxelles, le 24 Avril 1900.

Lambeau



A. Lambeaux

Bruxelles, le 23 Avril 1890
25, Rue de Loxum, 25.

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous
adresser deux *Marines an-*
ciennes dont l'une, comme
vous le remarquerez, porte
au bas de la gauche, sur une
plaque, l'attestation des traces
de signature de l'artiste, l'autre
^{copie} portant aussi la signature
de l'auteur également à gauche
au bas. J'offre de céder ce dernier
tableau pour F. 1000. et le
premier pour F. 500.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le
Président, l'assurance de ma
haute considération.

Lambeaux